Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

# BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

**SESSION 2025**

# FRANÇAIS

# ÉPREUVE ANTICIPÉE

Durée de l'épreuve : 4 heures
Coefficient : 5

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages, numérotées de 1/9 à 9/9.

**Vous traiterez, au choix, l'un des deux sujets suivants :**

**1- Commentaire de texte (20 points)**

*Objet d'étude : le roman et le récit du Moyen-Âge au XXIe siècle*

**Texte : Mariette Navarro, *Ultramarins,* 2021.**

*Un bateau cargo de marchandises fait route vers les Antilles. L'équipage composé de vingt marins de nationalités diverses décide un jour de s'offrir une baignade en pleine mer.*

Ils glissent dans l'eau.

Pointe des pieds puis corps entier, douleur vive de la fraîcheur et du sel qui brûle comme s'il était plus cuisant au contact des peaux. Cages thoraciques compressées par l'immense océan : on dirait que la masse énorme, et par endroits grise, ne se laisse pas pénétrer si facilement, il n'y a qu'à voir comment, depuis le départ, elle referme systématiquement l'eau derrière le cargo qui pourtant met toute sa force pour la fendre. On ne la déchire pas comme un tissu, on n'y laisse pas d'empreinte comme dans le sable ou dans la neige. En y plongeant, on se condamne à l'invisibilité.

En glissant, ils se demandent s'ils peuvent tous ressentir la même chose, si l'océan joue aussi ce rôle-là, de relier les esprits entre eux quand les corps s'y ébattent[1], de conduire les impressions comme la foudre. Au moment de toucher l'eau, ils forment une équipe dans l'exaltation[2], pour un peu ça illuminerait les profondeurs marines, ce courant qu'ils ont l'impression de faire jaillir de chacun de leurs gestes.

Ils sont sans envie de bravoure, sans aucune idée de l'heure qui suit. On dirait qu'il leur faut la première claque de l'eau pour faire ce voyage au présent. Ils sont sans intention de rien, on verra bien le geste qui arrive le premier pour les faire flotter comme ils peuvent, pour prendre ce qu'il faut de champ[3] dans le rond déformé par la nage. On verra bien si le souffle suit, si le silence tétanise[4], si l'euphorie[5] dans ce cas peut faire office de nageoires.

À chacun son image secrète de liberté, à chacun son choc en changeant d'élément. On voit sous leurs paupières passer des paysages, des vacances d'enfance, des plaines si vastes qu'on les croit préhistoriques, des pluies de déluge, des vélos lancés sous des soleils de plomb, des maisons minuscules cachées dans les rochers, des champs de tournesols et des champs de colza, des plages, des épices, des cabanes.

[1] S'y ébattent : y bougent librement, s'y défoulent.
[2] Exaltation : état de surexcitation.
[3] Prendre du champ : s'éloigner.
[4] Tétanise : fige, paralyse.
[5] Euphorie : sentiment de bien-être, de sérénité, d'épanouissement physique, spirituel.

Voilà les visages extatiques[6], abandonnés, les corps arqués[7] par le plaisir. Et chacun sait que c'est dans sa langue que la mer est la mer et l'océan, puissant.

On voit de quoi chacun est fait à sa façon d'entrer dans l'eau, les bleus sous la peau, les bosses oubliées, les dos abîmés. On reconnaît la jeunesse élastique ou les muscles éprouvés, les chairs aimées, caressées, et les corps que depuis trop longtemps on délaisse. Ce n'est pas tout à fait la même ouverture que chacun dessinera à la surface : tous ne portent pas le même poids.

Ils glissent pourtant sans choc, sans brasser d'eau plus qu'il ne faut, c'est à peine si un peu d'écume se forme autour des cuisses quand les jambes s'agitent. En une seconde ils sont sous l'eau, les cheveux méduses, enfin livrés à autre chose qu'aux embruns[8], ondulent, libèrent de leur pression les crânes, ne pèsent plus rien.

L'eau dans les oreilles est un bourdonnement inédit, on dirait. Ils piquent en nageant un mètre ou deux en profondeur, entendent leur cœur battre aux tempes, perçoivent une sorte de silence. Ils ont quitté les sons de la terre et de la surface, ils découvrent la musique de leur propre sang, tambour jusqu'à la liesse[9], percussion jusqu'à la transe[10]. Son noir des apnées, symphonie des apesanteurs.

Vous ferez le commentaire de ce texte en vous aidant des pistes suivantes :

- La diversité des sensations suscitées par la baignade.
- Le lien mystérieux qui s'établit entre soi, les autres et le monde.

[6] Extatiques : exprimant un bonheur extrême.
[7] Arqués : cambrés, tendus comme des arcs.
[8] Embruns : pluie fine portée par l'air marin.
[9] Liesse : grande joie collective.
[10] Transe : état d'exaltation d'une personne qui se sent comme transportée hors d'elle-même et en communion avec un au-delà.

## 2- Contraction de texte (10 points) et essai (10 points)

*Objet d'étude : la littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle*

Le candidat traite, compte tenu de l'œuvre et du parcours étudiés durant l'année, l'un des trois sujets suivants :

**A -** Rabelais, *Gargantua*, chapitres XI à XXIV / parcours : la bonne éducation.

**Texte : Alain Corbin, *Histoire du silence*, 2016.**

Dans les institutions scolaires, confessionnelles et plus tard laïques, le silence est imposé dès l'aube des Temps Modernes[1]. Il est conçu tout à la fois comme une marque de respect à l'égard du maître et du régent[2], comme le signe d'une maîtrise de soi qui évite la dissipation[3], comme condition de l'attention. Se taire, en effet, permet de bien écouter. En outre, fait remarquer Alain[4], en 1927, le silence est contagieux, aussi bien que le rire. Il importe donc de faire en sorte qu'il triomphe de son rival. Jean-Noël Luc[5] a montré qu'au XIXe siècle, l'apprentissage du silence s'effectuait dès l'école maternelle.

La cloche, la sonnette ou le tambour dans les lycées napoléoniens rythment les temps de silence et de parole libre. Du XVIIIe siècle au cœur du XXe, les injonctions de silence débordent la classe proprement dite. Elles ordonnent le temps des repas, au réfectoire, et celui du repos, au dortoir. Dans les établissements religieux, la prière collective qui précède la classe, la prise de nourriture et le sommeil préparent au silence. Dans la perspective de Michel Foucault[6], de telles disciplines et les manquements sanctionnés par de dures punitions entrent dans la « technologie des endurcissements » pratiquée en ces lieux.

Il en va de même à l'armée où le « silence dans les rangs » constitue jusqu'à présent une pratique rituelle. En ce milieu, savoir souffrir en silence participe de l'honneur et s'impose au sein de celle que, collectivement, on a qualifiée de « grande muette ».

Dans ces diverses institutions, la prise indue de parole et le chahut, comme toute atteinte aux injonctions de silence, sont considérés comme de graves signes de dysfonctionnement des ordres. En tout milieu, une série d'injonctions trace, en outre, les limites de ce qu'il est possible de dire et ordonne la configuration de l'indicible[7]. Parmi les rituels qui enjoignent le silence s'impose la « minute de silence » dont, à ma connaissance, l'histoire reste à faire. Elle est transposition d'une pratique religieuse hors de la sphère sacrée. Dans ce processus de désacralisation du silence, on retrouve tout à la fois les mêmes injonctions et les mêmes manquements.

Les auteurs de dictionnaires énumèrent d'autres obligations de silence relevées au fil des siècles. Mais ce qu'ils qualifient de « loi du silence » désigne le plus souvent la non-

[1] Les Temps Modernes : période historique qui va de la découverte de l'Amérique (1492) à la Révolution française (1789).
[2] Régent : personne qui gouverne, qui exerce le pouvoir.
[3] Dissipation : dispersion, comportement agité et inattentif.
[4] Alain (1868-1961) : philosophe français.
[5] Jean-Noël Luc (né en 1950) : historien, spécialiste de l'histoire de l'enfance.
[6] Michel Foucault (1926-1984) : philosophe français.
[7] L'indicible : ce qu'il n'est pas permis d'exprimer.

rupture d'un secret. Cela, à titre d'exemple, se retrouve, selon eux, au sein des sociétés secrètes qui imposent le silence par serment, chez les apprentis francs-maçons, chez les malfaiteurs… Mais ce type d'injonctions se situe hors de notre objet.

Il n'en va pas de même des disciplines de silence imposées par le code de politesse ou, d'une manière générale, par la civilité, largement diffusée au XIX^e^ siècle par les « manuels de savoir-vivre » dont le plus usuel, en France, est alors celui de la baronne Staffe[8]. Les enfants, indique-t-on, doivent se taire en présence des adultes, surtout quand ceux-ci ont pris la parole. Des siècles durant, les serviteurs doivent se garder de parler sans y être invités par le maître. À la campagne, il en va de même des relations entre les travailleurs agricoles et leur employeur. Toute rupture de ces codes crée une perturbation qui peut être comique, comme c'est le cas dans nombre de comédies de Molière. […]

Au début du XIX^e^ siècle, savoir se taire, savoir faire silence, face au tintamarre affectionné par le peuple, participe d'un processus de distinction, tout comme savoir pratiquer le mezzo voce[9]. Se taire est aussi démontrer que l'on se tient disponible à l'écoute ; d'autant qu'en ce siècle de la confidence et des affinités électives, le silence de celui qui sait écouter se révèle fort précieux. […]

Considérons, exceptionnellement, la période actuelle. Élever la voix à l'intérieur d'un train est considéré comme une nuisance car les voyageurs désirent le silence. Ce n'était pas le cas jusqu'au cœur du XX^e^ siècle, quand les conversations apparaissaient normales, voire signe de politesse, à l'intérieur des compartiments. De la même façon, le silence lors d'un voyage en avion est apprécié ; le rompre peut être considéré comme une impolitesse. Il en va de même au cinéma.

Est-ce pour autant que ces exigences de silence indiquent un abaissement du seuil de tolérance au bruit ? Certainement pas. Ceux-là mêmes qui, dans le cours de la journée, réclament et goûtent le silence dans les transports sont parfois les mêmes qui, la nuit précédente, ont toléré dans une boîte de nuit ou dans une salle de spectacle musical des intensités sonores inconnues jusqu'alors dans l'histoire humaine.

(778 mots)

**Contraction**

Vous ferez la contraction de ce texte en 195 mots. Une tolérance de plus ou moins 10 % est admise : votre travail comptera au moins 175 mots et au plus 215 mots.
Vous placerez un repère tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

**Essai**

*Être bien éduqué, est-ce avoir appris à se taire ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur *Gargantua* (chapitres XI à XXIV) de Rabelais, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

[8] La baronne Staffe (1843-1911) : écrivaine française.
[9] Mezzo voce : paroles à voix basse.

**B –** La Bruyère, *Les Caractères*, livre XI « De l'Homme » / parcours : peindre les Hommes, examiner la nature humaine.

**Texte : Colette Arnould, *La Satire, une histoire dans l'histoire*, 1996.**

Le satirique[1] a tellement mauvaise réputation qu'avant même d'avoir ouvert la bouche ou couché la moindre phrase sur le papier, il est déjà coupable. […] Pourtant, les satiriques sont tous d'accord là-dessus : ce n'est pas le goût de médire qui les pousse. Pas du tout. Et s'ils remuent un peu la fange[2], est-ce de leur faute ? Non évidemment. Que les hommes changent, et on verra. Seulement, tout bien réfléchi, ce serait fort ennuyeux. La terre est pleine de fous et le spectacle est tellement réjouissant que notre satirique en arrive à assimiler le monde à un vaste théâtre où se joue la « comédie de la vie ». Et parce que « les hommes paraissent déguisés de mille manières quand ils ne changent pas de déguisement »[3], parce que les institutions ne sont que le reflet de leur folie, rien n'échappe à la satire. Le seul problème, dans cette affaire-là, c'est que « les peintures satiriques sont comme des fusées volantes[4], celui qui conduit l'artifice n'a jamais dessein de blesser personne, cependant la baguette retombe toujours sur quelqu'un »[5].

J'observe « d'un œil doux-amer » nous dit Régnier[6] ; « Tout le monde s'y voit ; et ne s'y sent nommé ». Vite dit cela, car si comme tous ses semblables il connut quelques ennuis, ce n'est pas par hasard. Le jeu de paume[7] que tenait son père lui offrait, il est vrai, un terrain de choix. C'était tellement irrésistible qu'il ne résista pas et se mit à passer chacun au crible[8]. Incapable de se priver du plaisir d'en faire profiter ses amis, ses bons mots finirent par revenir aux victimes qui, bien peu perspicaces[9], laissèrent éclater leur indignation. Alors Régnier mis en verve[10] montra ce dont il était capable aggravant si bien son cas qu'il lui fallut quitter Chartres pour Paris. Un peu chagrin peut-être, content, à n'en pas douter, de son mauvais coup, persuadé, c'est sûr, qu'il y avait là quelque chose à faire, et que c'était infiniment plus intéressant que toutes les poésies galantes auxquelles on aurait aimé le voir se livrer.

Une telle attitude résume parfaitement l'esprit satirique : saisissant spontanément la faille et ne blessant que parce qu'il vise juste, une fois commencé ses ravages, impossible de l'arrêter. Mais parce que cela ne va pas sans difficultés, c'est en riant sous cape qu'il s'efforcera de faire croire qu'on lui prête de mauvaises intentions. […]

Le propre de la satire est [...] de se décharger de ce qui lui est intolérable. Se sauvant de tout par la dérision, la satire pourtant ne se rit pas de tout, mais si ses peintures

[1] Le satirique : le poète satirique.
[2] La fange : la boue.
[3] Citation d'Érasme, extraite de son ouvrage *Éloge de la folie* (1511).
[4] Fusées volantes : il s'agit ici de fusées de feu d'artifice, montées sur des baguettes.
[5] Citation extraite de la *Satire nouvelle contre les femmes* (1698).
[6] Mathurin Régnier est un auteur satirique du XVIIe siècle.
[7] Jeu de paume : salle qui était destinée à un jeu de raquettes.
[8] Passer au crible : soumettre à une sélection, à une critique impitoyable.
[9] Perspicaces : clairvoyants, lucides.
[10] Mis en verve : excité à parler, fougueux et inspiré.

au vitriol[11] ne le disent que trop, elle ne peut s'empêcher de penser que les pires horreurs ne sont jamais que le résultat de dérisoires aberrations[12]. Alors la satire change en étincelles la braise qui couve et transforme une souffrance en plaisir. Alceste[13] est malheureux, Voltaire, lui, s'amuse. Ce que l'on prenait pour une tragédie n'est peut-être après tout qu'une vaste comédie, et la satire permet de dormir tranquille en renonçant aux beaux raisonnements derrière lesquels on s'épuiserait inutilement à convaincre.

La satire n'en est pas moins méchante pour autant, mais sa méchanceté est une méchanceté toute ludique[14]. À l'image du chat jouant avec la souris, la satire tourne et retourne en tous sens un même sujet, jusqu'au moment où la violence calculée trouve son assouvissement dans le coup qui abat sa victime. Le plus souvent pourtant, elle égratigne plus qu'elle n'écrase, même si de telles égratignures peuvent être mortelles ; elle empêtre si bien l'autre dans ses filets qu'il n'a plus aucune chance de s'en sortir. Son arme c'est le ridicule, son triomphe, l'évidence avec laquelle elle s'impose. Magnanime[15] en un sens, elle peut alors abandonner sa proie, mais sa magnanimité n'est pas dépourvue de sadisme.

Tout cela tend à ramener la satire à... l'art de se faire des ennemis. « Pour être heureux en vivant dans le monde, dit Chamfort[16], il y a des côtés de son âme qu'il faut entièrement *paralyser*. » Certes. Seulement le satirique, lui, se refuse à cette paralysie-là. Incapable de renier ce qu'il est, incapable de rentrer dans le rang et se moquant bien de plaire, ne cherchant même pas à afficher son indépendance d'esprit, c'est le plus naturellement du monde qu'il se marginalise, et c'est bien ce qu'on ne lui pardonne pas. Il lui arrive alors de devoir, à son tour, faire face aux attaques.

(780 mots)

**Contraction**

Vous ferez la contraction de ce texte en 195 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : votre travail comptera au moins 175 mots et au plus 215 mots.
Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

**Essai**

*Peut-on peindre les hommes tels qu'ils sont sans être blessant ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur le livre XI des *Caractères* de La Bruyère, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

[11] Au vitriol : acide, caustique, virulent.
[12] Aberrations : erreurs, anomalies.
[13] Alceste est un personnage de comédie de Molière, tourné en ridicule pour son mépris de l'humanité.
[14] Ludique : divertissant, plaisant.
[15] Magnanime : qui fait preuve d'indulgence envers le faible, le vaincu.
[16] Chamfort est un moraliste du XVIIIe siècle.

**C -** Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du préambule au postambule) / parcours : écrire et combattre pour l'égalité.

**Texte : Françoise Héritier, *La Différence des sexes*, 2019.**

On observe aussi encore de grandes discriminations dans le milieu politique et domestique pour ne prendre que ces deux-là. En France par exemple, les femmes n'ont eu le droit de vote qu'en 1944, après la Seconde Guerre mondiale. En moyenne dans le monde, la représentation des femmes dans les Parlements est de l'ordre de treize pour cent, la Suède occupant la toute première place avec plus de trente-deux pour cent. En France, nous essayons la discrimination positive en obligeant à l'alternance homme/femme sur les listes électorales, mais sans grand succès car les modalités sont différentes selon qu'il s'agit de la Chambre des Députés, du Sénat, des communes, des cantons, et il arrive que les partis politiques préfèrent payer des amendes plutôt que de laisser aux femmes la possibilité d'être éligibles. On a vu se créer au Sénat des partis politiques le temps d'une élection, simplement pour permettre à deux titulaires hommes, qui devaient se présenter à nouveau, d'être réélus. En effet, s'ils s'étaient présentés sur la même liste alors qu'ils appartenaient au même parti, il aurait fallu mettre une femme entre eux deux et donc celui qui venait en troisième position aurait été battu. On a donc créé des partis supplémentaires le temps de l'élection. Comme vous le voyez, le monopole masculin politique a du mal à céder.

Mais c'est dans le milieu domestique que les résistances sont les plus vives. D'après les études qui sont menées au CNRS ou par le CREDOC[1] et bien d'autres organismes, les femmes assurent les tâches domestiques à plus de quatre-vingts pour cent et elles consacrent deux fois plus de temps aux enfants que les pères qui s'investissent plus dans des opérations ludiques que dans le quotidien, comme jouer au foot, aller au cinéma, faire du bricolage, se promener. À partir de deux ou trois enfants, les pères s'impliquent de moins en moins et les femmes assument presque totalement la responsabilité dans le domaine domestique, non pas par choix, ou par une tendance « naturelle » à se dévouer — ce que l'on a tendance à dire —, mais par obligation. Il est socialement admis que ces tâches leur reviennent, depuis que tous les bébés du monde ont attendu leur subsistance du sein maternel. Cette répartition des tâches est approuvée par l'ensemble de la société. Cela est lourd pour les mères, et il est possible de changer d'orientation en commençant par changer de regard. Non, les tâches professionnelles et surtout celles des hommes, n'ont pas une valeur supérieure aux tâches domestiques. Non, les femmes qui sont confinées dans les tâches domestiques à cause de ce qu'on leur a appris et seriné de leur statut de femme et de leurs responsabilités maternelles ne sont pas pour cela inférieures aux hommes. Non, le mépris, la condescendance[2], le dénigrement ne sont pas des corollaires[3] obligés du statut des femmes dans le regard des hommes, favorisés à l'extrême par ce modèle de culture qui a été construit par la pensée et qui perdure par habitude.

[1] Le CNRS et le CREDOC sont des centres de recherches.
[2] Condescendance : supériorité bienveillante, mêlée de mépris.
[3] Corollaires : suites logiques.

Et je m'abstiens ici volontairement de parler des violences spécifiques qui sont exercées à l'encontre des femmes. Je vous dirai seulement qu'en France, statistiquement, tous les trois jours, une femme est tuée par son conjoint. Au Pakistan, six femmes par jour sont tuées par des hommes, leurs maris, leurs pères ou leurs frères, qui ne sont pas condamnés en raison des circonstances jugées atténuantes : on considère que c'est de la faute des femmes si elles ont été tuées, si je puis dire (soupçon d'adultère – et le soupçon suffit –, non-versement intégral de la dot, mise au monde de filles exclusivement). Le viol, comme vous le savez, est une arme utilisée partout volontairement en cas de conflit : il s'agit alors d'humilier les hommes qui détiennent des droits sur ces femmes. Et en temps de paix, il est parfois devenu une manière comme une autre d'établir un rapport entre les sexes.

Pourquoi tout cela s'est-il mis en place ? En premier lieu, il nous faut bien comprendre qu'être différent ne veut pas dire être inégal. Le contraire du mot différent est « semblable », « même ». Le contraire d'inégal est « égal » et non pas semblable. En voyant dans la différence la marque d'une inégalité, nous faisons faire un pas de côté à la langue sans nous interroger. Nous avons changé de registre, philosophiquement parlant, car la différence n'implique pas l'inégalité. Ceci est d'autant plus vrai en ce qui concerne la différence des sexes.

(773 mots)

**Contraction**

Vous ferez la contraction de ce texte en 193 mots. Une tolérance de plus ou moins 10% est admise : votre travail comptera au moins 173 mots et au plus 213 mots.
Vous placerez un repère dans votre travail tous les 50 mots et indiquerez, à la fin de votre contraction, le nombre total de mots utilisés.

**Essai**

*Le combat pour l'égalité est-il une lutte contre les différences ?*

Vous développerez de manière organisée votre réponse à cette question en prenant appui sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (du préambule au postambule) d'Olympe de Gouges, sur le texte de l'exercice de la contraction et sur ceux que vous avez étudiés dans le cadre de l'objet d'étude « La littérature d'idées du XVIe siècle au XVIIIe siècle ». Vous pourrez aussi faire appel à vos lectures et à votre culture personnelle.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.